



FICHE D'INFORMATION

Contrat d'accueil et d'intégration CAI

Qu'est-ce que le CAI?

Un contrat qui permet de bénéficier des prestations offertes par l'Etat luxembourgeois pour faciliter le processus d'intégration des résidents non-luxembourgeois.

Qui peut le signer ?

Les étrangers âgés de plus de 16 ans séjournant légalement au Luxembourg et souhaitant y rester de manière durable.

Qui ne peut pas le signer ?

Les mineurs < 16 ans, les personnes qui ne résident pas légalement au Luxembourg, les personnes qui ont un titre de séjour temporaire, les demandeurs de protection internationale et les personnes qui ont la nationalité luxembourgeoise.

Quelle est la durée du contrat ?

Deux ans à partir du début de la première prestation choisie par le signataire.

Vous voulez signer le CAI ?

Après avoir participé à une Séance d'information, qui donne un aperçu détaillé sur le programme, demandez votre rendez-vous individuel pour une orientation personnalisée et la signature du CAI.

ATTENTION : Si vous ne signez pas le contrat, vos coordonnées seront supprimées un an après votre participation à la séance d'information pour des raisons de protection de données. Après cette date, vous devez participer à nouveau à une séance.

1) Comment fixer votre rendez-vous d'engagement individuel ?

- Par mail : cai@integration.etat.lu
- Par téléphone : 8002 6006 (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30)
- Par formulaire en ligne sur www.forum-cai.lu

2) Quelles informations à donner pour fixer ce rendez-vous ?

- Numéro de matricule (sécurité sociale)
- Nom(s) et prénom(s)
- Numéro de téléphone et/ou adresse mail

3) Quels documents à présenter lors du rendez-vous ?

- Votre carte d'identité ou votre passeport et
- Votre carte de séjour ou attestation d'enregistrement

Le CAI en bref

LES PRESTATIONS			
	<i>Cours linguistique à tarif réduit luxembourgeois, français et/ou allemand</i>	<i>Formation d'instruction civique</i>	<i>Journée d'orientation</i>
Durée	- Dépend du cours choisi	- 6 heures en 2 ou 3 séances La participation à tous les modules du même cours est obligatoire.	- Une demi-journée - Au moins 2 fois par an - Normalement samedi après-midi (13h30-18h)
Prix et autres informations	- Participation de 10 euros par cours (matériel scolaire non inclus) - Un cours obligatoire, maximum 3 cours possibles ; - Premier bon lors du rdv signature (validité 6 mois) - Emission d'un prochain bon sous condition d'avoir terminé le premier cours. - Présence obligatoire de 70% requise.	- Gratuite - Contenu : - Histoire - Droits et devoirs - Valeurs et coutumes - Les langues au Luxembourg - Voies et moyens pour construire une société interculturelle - Manuel mis à disposition en plusieurs langues	- Gratuite - Uniquement pour signataires - Stands d'information des différentes institutions publiques et associations pour recevoir informations pratiques sur la vie quotidienne et des démarches administratives ; - Ateliers thématiques interactifs - Occasion de rencontres et d'échanges interculturels - Accompagnement par facilitateurs multilingues.
Inscription	- Catalogue des cours et plus d'information sur : http://www.men.public.lu http://www.lifelong-learning.lu - Inscription directement chez le prestataire, par téléphone ou mail - Pour l'institut national des langues (INL) : exclusivement en ligne http://www.inll.lu Veillez présenter le bon de réduction au prestataire à l'inscription.	- Dates communiquées régulièrement - S'inscrire auprès de l'équipe CAI par : - Mail cai@integration.etat.lu - Téléphone 8002 6006 - Formulaire en ligne www.forum-cai.lu - Une confirmation de l'inscription est envoyée peu avant le début du cours	- Sur invitation personnelle avec lien d'inscription en ligne et helpdesk téléphonique.
Attestation de participation	- Envoyée par le prestataire après accomplissement du cours Merci de transférer une copie du certificat à l'équipe CAI pour l'émission du prochain bon et/ou la validation de votre contrat.	- Envoyée à l'adresse postale du participant après la formation Merci de signer la fiche de présence lors de chaque séance de la formation	- Distribuée à la fin de l'événement Merci de signer la fiche de présence à l'accueil de l'événement.

Autres avantages :

Sous certaines conditions, la réussite du CAI est prise en compte pour l'obtention du statut de résident de longue durée ainsi que pour la demande de la nationalité luxembourgeoise par option.